

■ POISSY

## ZAC ROUGET-DE-LISLE, CAMPUS PSG, DENSIFICATION URBAINE. Trois conseillers municipaux montent au créneau

Tchérylène Mairet, conseillère municipale, élection libre au sein de la liste majoritaire Poissy de toutes nos forces, et Jeanne Pothier et Eric Falzon, de la liste d'opposition Vivons notre ville, partagent des craintes communes concernant trois sujets d'actualité à Poissy : la Zac Rouget-de-Lisle, la densification urbaine et la problématique de la participation financière de la communauté urbaine dans le futur campus PSG et le tracé urbain du Tram 13 Express.

### ▲ Dépollution des terrains de la Zac Rouget-De-Lisle

Tchérylène Mairet : « Cela fait au moins 25 ans qu'un projet d'aménagement dans cette zone est dans les tuyaux et que le frein à la construction est la pollution lourde des sols. Un accord a fini par être conclu avec les propriétaires des parcelles et l'aménageur Citallios a été désigné pour superviser le projet. Sauf qu'au conseil municipal du 26 juin,

nous avons délibéré pour que l'aménageur diffère la construction car le niveau de pollution constaté était encore plus grave que prévu. C'est plutôt inquiétant. D'autant que les grues sont à l'œuvre sur la première parcelle de la Zac, certes réputée saine. Mais ce programme de logements est en cours, une population va s'installer et être exposée à un chantier de dépollution très important, sous leur nez, sous leurs fenêtres. Sans parler du coût de la dépollution qui risque d'être plus cher du fait des mesures supplémentaires pour prendre en compte cette nouvelle population. Nous avons le sentiment que tout est fait à l'envers et que la population de Poissy n'est pas informée de la situation ni de la pollution des sols. Et les futurs acquéreurs qui ne sont pas informés ne sont pas en mesure de poser les bonnes questions. C'est un non-sens d'avoir autorisé le lancement de ces constructions alors qu'on aurait très bien pu attendre deux ans de plus, le temps de dépolluer le site. »

Les élus de Vivons notre ville



De g. à d. : Tchérylène Mairet, Jeanne Pothier et Eric Falzon.

ajoutent de leur côté qu'ils regrettent l'abandon du label éco-quartier associé au projet du temps de l'ancienne municipalité. « D'autant plus que le thème du label cette année est un cadre sain et sûr pour les habitants. »

### ▲ Densification urbaine et problème de voirie

« La politique de densification urbaine à Poissy devient une caricature, estime Tché-

rylène Mairet. Aucune ville n'irait au-delà de son programme local de l'habitat. L'objectif semble être purement comptable : augmenter les retombées fiscales. »

L'élue s'inquiète notamment des conséquences en termes de voirie des constructions en cours à La Coudraie auxquelles s'ajoutent celles à venir au centre Maurice-Clerc. « Notre voirie est-elle capable d'accueillir cette frénésie immobilière ? »

Eric Falzon cite de son côté les constructions massives à Carrières-sous-Poissy : « Tous ces nouveaux habitants ne prendront pas les transports en commun et cela va s'ajouter au trafic déjà dense de Poissy. »

Tchérylène Mairet regrette, par ailleurs, qu'aucune mesure de protection ne figure dans le plan local d'urbanisme pour protéger les 20 % de logements

individuels à Poissy face aux tentations de bâtir à la place des logements collectifs, notamment des F3.

### ▲ Quels engagements financiers de la communauté urbaine pour le campus PSG et le tracé urbain du Tram 13 Express ?

Tchérylène Mairet, opposée au tracé urbain du Tram 13 express : « La communauté urbaine n'a pas une planche à billets. Aux petites communes qui demandent à GPS & O de renouveler des candélabres, la communauté urbaine répond qu'elle n'a pas beaucoup de moyens et que si elle peut faire des économies, elle en fera. Parallèlement à cela, GPS & O se retrouvera avec la maîtrise d'ouvrage en matière de réseaux et voirie sur le projet de campus PSG et en soutien financier au nom de sa compétence voirie pour le tracé urbain du Tram 13 Express. Comment vont réagir les élus communautaires ? Je m'interroge. »

Propos recueillis par T.R.

## Karl Olive : « La dépollution future n'est pas un obstacle »

Le maire de Poissy, Karl Olive, répond point par point aux inquiétudes exprimées ci-dessus par les conseillers municipaux :

**Au sujet de la Zac Rouget-de-Lisle et sa dépollution.** « La parcelle actuellement en construction n'était ni plus ni moins polluée que les autres parcelles qui composent la Zac. L'autorité préfectorale environnementale et l'Agence régionale de santé ont validé les permis de construire. La dépollution future n'est pas un obstacle non plus. Son plan de gestion est validé par l'État. Des résidents rue des Prés et de la Faisanderie, au cœur du futur site, vivent ici depuis des années. Par ailleurs, si nous n'avions abouti rapidement sur les premiers logements, l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) n'aurait pas soldé ses financements à France Habitation dans le cadre de la reconstitution de l'offre de La Coudraie avant fin d'année 2018. »

À noter que la précommercialisation des logements Sogeprom atteint les 50 % avec 92 réservations sur la première tranche, soit un taux de pré-



Karl Olive se veut rassurant sur la problématique de la pollution sur le terrain de la Zac Rouget-de-Lisle.

commercialisation de 58 % et 34 réservations sur la seconde tranche (taux de précommercialisation de 36 %).

**À propos de la densification urbaine, notamment à La Coudraie et des conséquences en termes de voirie.**

« Nexity et Citallios, les deux nouveaux propriétaires choisis par PSA, ont réalisé

des études sur le sujet à notre demande avant l'acquisition. Leurs conclusions sont plutôt rassurantes sur le sujet. Nous en avons réclamé de nouvelles pour mailler les résultats. »

**Enfin, Karl Olive réagit à cette dernière problématique relative à la communauté urbaine.**

Les élus de la communauté

urbaine GPS & O accepteront-ils de voter pour financer les aménagements liés à la compétence voirie dans le projet de campus du PSG ou dans le cadre du tracé urbain du tram 13 express ? Certains élus communautaires reprochent à la présidence de la communauté urbaine de privilégier les projets sur Poissy par rapport aux projets jugés plus modestes d'entretien de la voirie dans les plus petites communes, du fait des ressources financières de GPS & O qui sont relativement réduites...

« C'est vrai que Poissy propose de grands projets structurants pour le territoire. Devrait-on s'en excuser ? Ces remarques sont totalement infondées. Faut-il rappeler que l'arrivée du PSG, au-delà de la marque, de l'image et de l'attractivité économique qu'elle entraîne, va générer mille emplois pendant les deux ans de chantier, deux cents emplois pérennes ensuite et aussi deux millions d'euros de taxes annuelles dans la corbeille de Grand Paris Seine et Oise. Les interrogations de ce type, le président Tautou les a depuis longtemps levées. »

## Philippe Tautou : « Il y aura un tour de table »

Le président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise réagit à son tour aux inquiétudes formulées par les conseillers municipaux de Poissy ci-dessus.

Concernant une participation de la communauté urbaine au financement du tracé urbain du Tram 13 Express : « Je n'ai pas été sollicité sur ce projet. Après s'il devait y avoir des problématiques d'eau, d'assainissement ou d'ouverture de rues liées au projet, peut-être, mais aujourd'hui il n'est rien. »

À propos du campus PSG : « Des aménagements publics seront réalisés : des nouvelles rues, de nouveaux ronds-points, de nouvelles pistes cyclables. La liste sera dressée précisément et, ensuite, il y aura un tour de table pour définir quelle sera la participation de chacun. Ce qui est déjà certain c'est que nous prendrons en charge une grande partie de la nouvelle rue de la Bidonnière et que nous en profiterons pour améliorer l'état de la voirie dans le reste du hameau. Je rappelle également qu'il ne faudra pas attendre longtemps pour obtenir un retour sur un investissement. Dès 2021, la recette engendrée pour la communauté urbaine grâce au PSG sera de deux millions d'euros par an. »



Philippe Tautou.

Enfin, concernant le reproche d'une supposée différence de traitement entre les grandes villes et les communes rurales au niveau des projets voirie : « Nous devons nous améliorer en expliquant clairement les projets sur lesquels nous allons investir. Les services sont à l'œuvre pour établir une grille de critères techniques sur la base desquels nous pourrions qualifier les demandes des communes et les hiérarchiser. Il faut également que nous réussissions à améliorer notre réactivité. Le problème, c'est qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017, nous avions estimé que les villes nous transféraient 400 personnes et nous n'en avons eu que 250. Depuis septembre, nous avons recruté une centaine de personnes supplémentaires. D'ici la fin de l'année nous aurons l'ensemble des effectifs. Nous avons également dû changer des centres techniques car certaines communes ne voulaient pas de nous. »